

Règlement de course Triathlon des neiges WORDEN / Sécurité

Les différentes épreuves

Le Tricross WORDEN se déroule le dimanche 25 janvier 2015 (Trail + VTT + Ski nordique).

Pour le samedi une épreuve optionnelle de ski alpin en parallèle sera organisée suivant les conditions d'enneigement.

- Tricross individuel 19km
- Tricross par équipe (course en relais de 2 ou 3 personnes)

Inscriptions

- Les inscriptions sont limitées à 300 coureurs.
- La date limite des inscriptions est fixée au 23 janvier 2015. Toute inscription après le 23 janvier sera majorée de 5€. Inscription possible sur place dans la limite des places disponibles.
- **Un certificat médical de moins de 12 mois (max 27 janvier 2014) demandé ou bien une licence FFTRI. Pour les personnes ne possédant pas de licence FFTRI le certificat devra comporter la mention « de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition ».**
- Les coureurs mineurs devront fournir une décharge parentale. Tout mineur non déclaré s'engage sous la responsabilité de ses parents.
- La remise des dossards se fait de 7h30 à 9h00: les retardataires seront mis hors course.

Tarifs

Pour les coureurs licenciés FFTRI

- Solo : 20€
- Relais de 2 : 16€ par coureur
- Relais de 3 : 13.33€ par coureur

Pour les coureurs non licenciés à la FFTRI, ils seront couverts par un Pass' compétition d'un montant de 3,50 euros en plus du montant de l'inscription (licence journée qu'ils devront signer lors du retrait du dossard).

- Solo : 23.5€
- Relais de 2 : 19.5€ par coureur
- Relais de 3 : 16.83€ par coureur

Organisation de la course et règlement des Epreuves

- La réglementation est établie selon le cahier des charges de la FFTRI
- L'épreuve est sous le contrôle officiel des arbitres.
- Les droits d'inscriptions sont non remboursables en cas de désistement ou d'annulation de l'épreuve, y compris le jour même. Remboursement à 50% jusqu'à 7 jours si justificatif.
- Présentation obligatoire de la licence lors du retrait du dossard pour les licenciés FFTRI.
- Le port du dossard est obligatoire et notamment pour accéder à la zone de transition, pour la dépose et la récupération du matériel.
- Durant le parcours le coureur s'engage à respecter le code de la route et le balisage instauré.
- Une puce électronique perdue sera facturée 15 euros.
- La récupération du matériel dans l'aire de transition après l'arrivée du dernier concurrent.
- Le tricross se fait en semi-autonomie, trois points de ravitaillement seront mis en place.
- Le port du casque est obligatoire sur les portions de VTT.

- Le changement de matériel se fait dans l'aire de transition - le passage du relais se fait à l'emplacement du concurrent dans l'aire de transition – en cas d'abandon, le concurrent doit remettre son dossard à un officiel.
- Lors du passage de relais chaque coureur devra obligatoirement toucher son partenaire avec la main.
- Il est interdit de recevoir de l'aide extérieur à l'organisation sous peine de disqualification.
- En cas d'abandon, les coureurs doivent impérativement le signaler à l'arrivée.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte et de vol du matériel.
- En cas de mauvais temps les organisateurs se réservent le droit de changer les différents itinéraires des parcours ou d'annuler la course.
- L'organisation se réserve le droit d'arrêter tout coureur visiblement défaillant.

Matériel obligatoire

- 1 paire de ski alpin par personne et un casque homologué (pour les participants de l'épreuve optionnelle de ski alpin).
- 1 paire de ski de fond par personne.
- 1 vélo et 1 casque cyclisme par concurrent.

Matériel interdit

- Bâtons (pour la course à pied)
- Pneu clou

Lieux et Horaires

7H30-9H00 : Retrait des dossards (LA FECLAZ parking Plateau sud)

7H30 : Ouverture de la zone de transition (Plateau sud)

9H15 : Briefing (Plateau sud)

9H30 : Départ (Plateau sud)

12H Fin de course (les retardataires seront disqualifiés)

12H15 Remise des récompenses.

Classement et récompenses

Seront récompensés :

- Les trois premiers hommes Tricross,
- Les trois premières dames Tricross,
- Les trois premières équipes Tricross.
- Le premiers ou la première dans chaque catégorie Tricross (1^{er} sénior1 , 1^{er} S2, 1^{er} S3, 1^{er} Vétéran 1, 1^{er} V2, 1^{er} V3, 1^{er} junior ...).
- Les trois premiers skieurs Alpin.

Un tirage au sort sera également effectué pour récompenser 5 participants (or vainqueurs). La grille définitive des récompenses sera définitive la veille de l'épreuve.

Assurance

- Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter l'organisation.
- Les coureurs : Les participants non fédéré à la FFTRI seront couverts par un ticket de course d'une valeur de 3.5€. Les licenciés quant à eux sont déjà couverts par le biais de leurs licences.

Droit à l'image

Le participant autorise **WORDEN**, partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles les participants pourraient apparaître.

CNIL

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Les informations ne sont pas communiquées à des tiers hors celles nécessaires aux inscriptions aux courses.

Acceptation du règlement

Avec son inscription, le participant :

- Accepte sans aucune réserve le présent règlement.

Pour plus d'information sur la course contacter Worden au 04 79 25 82 66

Cette course est organisée par la société Worden / MONTAZ SARL – Zi pré renaud 73490 LA RAVOIRE tel 04 79 72 59 69, avec le soutien de Savoie Grand Revard.